

Si Vertaizon m'était conté ...

ASEV-SIT

année 2001 N° 4

Le vin et la vigne à Vertaizon—1ère partie

D'après la présentation du 3 mars 2001 faite à Vertaizon par Armand Diou (texte intégral)

Le vin dès l'antiquité ...

La vigne a marqué la civilisation occidentale et bien entendu a marqué aussi très durement parfois la vie économique et sociale de notre commune.

Mes amis de l'ASEVSIT m'ont demandé d'en parler un peu ce soir, à moi qui ne connais rien de la vigne et de sa culture.

La vigne et le vin ont donc jalonné l'Histoire. On a découvert que l'Homme de la pierre polie mangeait des raisins sauvages et les débuts de la viticulture se trouvent dans les civilisations égyptienne, juive entre autre.

La première trace de fabrication de vin a été la découverte d'un pressoir près de Damas en Syrie datant du 6^{ème} millénaire avant Jésus Christ.

Plus près un tombeau égyptien datant du XV^{ème} siècle avant notre ère représente des fouleurs. Il confirme l'existence du vin.

Les Romains admiraient les Grecs et leurs vins. Au cours de leurs conquêtes ils développèrent partout la culture de la vigne. Ils créent déjà de nombreux cépages - La qualité des vins romains est renommée, il est fait état de vins romains conservés 125 ans dans des amphores.

Un siècle avant notre ère les Gaulois (nos ancêtres dit-on) ne connaissaient que la bière et l'hydromel (fermentation du miel dans l'eau). Le vin pour eux était un luxe introduit en Gaule par les marchands méditerranéens. Un écrit de l'époque précise : " Le naturel cupide de beaucoup de marchands italiens exploite la passion du vin qu'ont les Gaulois, sur des bateaux qui suivent les cours d'eau navigables ou sur des chariots qui roulent dans les plaines, ils transportent leur vin, dont ils tirent des bénéfices incroyables, allant jusqu'à troquer une amphore contre un esclave."

Les Gaulois aimaient donc le vin mais ne savaient pas le fabriquer. Il faut attendre le



VERTAIZON — Un des meilleurs vignobles d'Auvergne

V^{ème} siècle pour que la vigne s'implante en Gaule grâce aux Romains. C'est donc une très longue histoire que le développement du

(Suite page 4)

Lors de la présentation du 3 mars 2001 à la salle des fêtes de Vertaizon, nous avons eu le plaisir de voir beaucoup de Vertaizonnais et quelques personnes de l'extérieur très intéressés par les thèmes abordés cette année, à savoir, le vin et la vigne et la vie d'un résident ayant vécu un temps à Vertaizon. Robert Huguier. Sur le vin et la vigne, nous n'apprendrons certainement pas à des Vertaizonnais les secrets de fabrication du vin, mais connaître l'histoire du vin à Vertaizon est très passionnant. Nous relierons donc dans ce numéro et les prochains les histoires captivantes racontées par Paule Lagarde et Armand Diou.

Sommaire

Le vin et la vigne à Vertaizon: 1 ^{ère} partie	1-4-5
1885: le condamné à mort de Vertaizon (suite et fin)	2-3
Réponse photo d'école parue dans le numéro 3	5
L'affaire du Presbytère	6
Plan de la place de Vertaizon en 1880	7
Les métiers à Vertaizon en 1841	7
La fête des vendanges	8

1885: Le condamné à mort de Vertaizon

(suite du précédent numéro)

Relevé dans le moniteur du Puy-de-Dôme du lundi 28 septembre 1885

La place Desaix est toute noire, noire aussi la façade de la maison d'arrêt, une fenêtre s'éclaire brusquement et la porte s'ouvre faisant une large tâche lumineuse dans ce tas d'ombre.

Il paraît que Trincard dort et qu'il ne soupçonne pas encore le réveil qu'on lui ménage.

Dans la journée de dimanche il a entendu les tapages forains du Pré Madame. Alors il a demandé :

" N'est-ce pas la fanfare de VERTAIZON ? "

N'est-ce pas la fanfare de VERTAIZON ?

Et sur la réponse négative qui lui était faite, il retombait dans son abrutissement.

Les orgues ont tourné longtemps. Puis, tout s'est tu. Alors la foule a commencé d'arriver. Foule gouailleuse, tapageuse et cynique, toujours la même.

Trincard semble devoir attirer plus de monde que Biton.

La place Desaix, la route qui la sépare du Pré Madame et le Pré Madame lui même sont bientôt envahis. Cette affluence considérable tient à ceci. Il y avait bien dimanche une réunion politique à RIOM. Beaucoup d'électeurs étaient venus des villages voisins. En rentrant le soir, ils ont rapporté chez eux la nouvelle que Trincard allait être exécuté et beaucoup de curieux étaient venus sur la foi de ces renseignements.

Il faisait très frais tout à l'heure, mais le temps vient de se radoucir. Le ciel est chargé de nuages. Il tombe par intermittence quelques gouttes de pluie.

Oh ! la pluie fine, persistante et lamentable. Nous supplions le bon dieu de voir bien éloigner de nous un pareil calice d'amertumes. Le bon dieu nous exauce à peu près. Les étoiles apparaissent entre les nuages déchirés, la lune montre quelques rayons :

- Hue ! Dia ! Hue !

Un cheval blanc a été attelé au fourgon. Deux des aides vont faire à l'intérieur leur toilette de travail ; passent des pantalons grossiers et des vestes bleues. Le troisième monte avec M. Deibler sur le devant de la voiture.

- Hue ! Dia !

Un cortège funèbre. Des gendarmes entourent le fourgon. Nous le suivons comme on suit un corbillard.

Les bois de justice sont déposés sur la place Desaix. La foule grossit d'instant en instant. D'instant en instant aussi elle devient plus cynique et plus grossière.

La construction de l'abbaye de Monte-à-Regret commence. Nous avons déjà minutieusement décrit à cette place chacune des pièces de la guillotine.

Faut-il les énumérer encore. Ne vous ai-je pas dit que la nouvelle guillotine était tout à fait un joujou pour cabinet de travail, un instrument de précision. Ce n'est pas laid, ce n'est pas répugnant à voir.

M. Deibler et un de ses compagnons - les deux bourreaux distingués - ne se mêlent pas de grosses manoeuvres, ils se contentent de tenir des lanternes et de donner des conseils, les deux autres bourreaux bûchent comme des nègres.

Bientôt leur travail est achevé, la guillotine dresse ses deux bras formidables dans la nuit !

M. Deibler tourne la manivelle -

(Suite page 3)

(Suite de la page 2)

qu'on appelle bien à tort un boulon – et essaie son "instrument".

L'instrument va bien, fort bien. Tout est prêt.

La foule houleuse, hurle, rit et crie. Le service d'ordre est admirablement fait par les agents de M.GRAVIER, et surtout par M.GRAVIER lui-même, qui se multiplie sur tous les points du vaste carré formé par les curieux.

La porte s'ouvre !!

M. BECHON, procureur de la République est chargé d'annoncer au condamné le rejet de son pourvoi en cassation et le rejet de son recours en grâce. Il le fait avec une émotion profonde et en peu de mots :

" Trincard, les hommes n'ont pas cru devoir vous pardonner votre crime. Vous croyez en Dieu, il ne vous reste plus qu'à vous adresser à lui ".

Trincard, les jambes nues, pendantes hors de son lit, écoute. Il ne sourcille pas. Il est très pâle. Il regarde perpétuellement en face de lui d'un air abruti.

-Trincard, n'avez-vous aucune déclaration à faire à la justice ?

Trincard est avare de mots et de formules. Il répète d'une voix pleurarde la phrase qu'il a déjà dite quand la cour d'assise du Puy-de-Dôme l'a condamné à mort :

" Je demande pardon au bon Dieu ! "

Il se dresse. L'aumônier s'avance, le prend dans ses bras et le baise au front. On laisse le prêtre et le condamné ensemble.

Trincard est debout et nu-pieds. Il a mis son bonnet de coton et cause, tout bas, avec l'aumônier. Derrière la porte du dortoir le bourreau attend avec une serviette sous le bras et des ciseaux à la main, comme un garçon coiffeur.

Trincard descend l'escalier d'un pas allègre. L'aumônier, à ses côtés, continue à l'escorter. Il entre dans la salle réser-

vée pour l'opération de la toilette.

Oh ! ce ne sera pas long.

Trincard, petit, ramassé sur lui-même est assis sur une chaise. En voyant entrer "les gens de M. Deibler", il porte poliment la main à son bonnet de coton.

On lui coupe son col de chemise. On lui lie les mains derrière le dos. On lui couvre le corps d'une grande chemise blanche et la tête d'un voile noir.

La longue, longue promenade dans les couloirs de la maison d'arrêt commence.

La dernière porte s'ouvre.

La guillotine apparaît.

Effrayant tableau encadré par la porte. Les deux bras rouges coiffés du "chapeau de la marguerite", selon la pittoresque expression d'un des aides, se dressent sur le fond bigarré et grouillant formé par la foule. Le "tranchoir" brille. Le panier énorme s'ouvre comme un gouffre, et le trou de la lunette semble une lucarne qui donnerait sur des abîmes inconnus.

Trincard avec sa longue chemise blanche et son voile noir arrive au pied de la bascule.

L'huissier ouvre un papier et se dispose, comme le veut le code, à lire l'arrêt au peuple.

On enlève le voile noir et la chemise blanche. Le condamné à mort apparaît, la chemise déchirée, il est presque nu jusqu'à la ceinture. Il regarde devant lui et sans avoir l'air de rien voir. La bouche est entrouverte.

On se saisit de lui. On le pousse sur la bascule.

Le couteau tombe avec un bruit affreux. une rouge fontaine coule. Je vois un des aides tenant dans ses mains un morceau de Trincard, tandis que le corps sans tête roule en gigotant dans le panier.

Et c'est fini.

Quelques-uns des badauds, des curieux qui sont là se croient obligés d'applaudir comme à la fin d'un spectacle.

Le vin et la vigne à Vertaizon

(Suite de la page 1)

vignoble qui contribuera aussi à la création de nombreux ateliers de fabrication d'amphores comme à Lezoux pour notre secteur et de nombreux métiers liés à cette culture.

Avec cette extension apparaissent en 1175 les premières appellations et en 1476 une ordonnance précise déjà les frontières de différents vignobles.

Car depuis longtemps on s'est aperçu que le vin diffère d'un terroir à l'autre, exposition, nature du sol, différence de cépage, état du mûrissement, procédé de fabrication etc.....

L'essor du vin en France ...

A partir du IV^{ème} siècle, le Christianisme contribue à l'avance du vignoble car la religion a besoin de vin pour célébrer le Mystère de la Communion et dès le 5^{ème} siècle la religion dispose de solides bases en Gaule alors que l'empire romain s'écroule. Tous les évêques s'intéressent au vin; les abbayes ont leurs vignobles, les rois, princes et autres dignitaires s'intéressent à la vigne. On boit fort! à la cour, dans les châteaux, dans les monastères...

C'est à partir du X^{ème} siècle et surtout du XI^{ème} que le vignoble français connaît un essor formidable.

Jusqu'au fin fond de la Bretagne et de la Normandie. Le transport du vin étant difficile, on tente de produire au plus près et il suffit d'aimer les vins verts pour apprécier la viticulture du nord.

Mais au cours des siècles, en fonction en particulier de l'amélioration des transports, les goûts vont changer au détriment des ces vins acides.

Le vignoble évolue encore en France à partir de 1730/1740.

En 1788, veille de la révolution, la vigne couvre près de 1.600.000 hectares. D'après certains écrits et vers 1820, la France possède le plus grand vignoble du monde: dès 1828 nous exportons 1.200.000 hectolitres de vin

Cette expansion est due en partie aux prix trop bas et peu rémunérateur des céréales et par bien entendu l'amour du vin.

Un mot sur le transport du vin au XIII^{ème}. Pas de document. sur la capacité des bateaux mais sur les chariots nous sommes renseignés. Les chariots à 4 roues tirés par 8 chevaux sont capables de porter quatre tonneaux de trois muids soit 27,6 hectolitres - 3 tonnes avec le poids des tonneaux qui étaient cerclés en bois jusque vers 1750 ou apparaissent les cercles en fer, chez les riches d'abord. (Un muids est égal à 274 litres à Paris 230 litres dans notre région semble-t-il).

Avec le transport apparaissent les redevances multiples, droits de péages, dîmes etc....

Un texte du XIII^{ème} siècle indique que le Curé et le Prieur de St Méloir qui dépendaient de l'abbaye du Mont St Michel se disputaient la dîme du vin de la paroisse.

Il faut bien dire que faire du vin en Bretagne et Normandie était de l'acharnement car le raisin ne mûrissait

qu'une année sur trois quand raisin il y avait.

Il y aurait beaucoup à dire sur l'histoire du développement du vignoble en France, sur les aléas de la culture de la vigne et sur les nombreuses et graves crises viticoles.

Par exemple après la guerre de 1870 nos politiciens reprennent la colonisation de l'Afrique du Nord et encouragent les colons à planter de la vigne en Algérie dont la



L'AUVERGNE PITTORESQUE
45. Types de Vendangeurs

population ne boit pas une goutte de vin. Peu à peu le vin d'Algérie envahit notre pays, concurrençant terriblement notre viticulture permettant de vastes trafics, des fraudes et les gros pinardiers faisant d'affreux mélanges vendus comme "Bordeaux" ou autres appellations.

... et dans notre région

Parlons un peu de notre région

Dès 1885 le Puy de Dôme est le troisième département de France pour sa production de vin.

Les chiffres :

L'Hérault 2.148.000 hectolitres

L'Aude 2.096.000 hectolitres

Le Puy de Dôme 1.630.000 hectolitres

C'est une période de prospérité en raison en particulier de l'arrivée du chemin de fer qui facilite le transport. En effet, avant il se faisait par chariots ou par bateaux sur l'Allier au départ des Ports de Pont du Château dont Saint-Aventin près de Beauregard et bien sûr le vin n'arrivait pas toujours à destination.

Nous avons quelques renseignements sur ce trafic fluvial, fournis par les archives des Contributions Indirectes.

Pour l'année 1844 par exemple il a été enregistré au bureau de navigation de Pont du Château situé au 13, rue du Port : 252 bateaux (dits sapinières) transportant des marchandises dites de 1^{ère} classe dont 240 bateaux qui ont transporté 5000 tonnes de vin et d'eau de vie

Pendant un demi siècle ce moyen de transport fut le moins coûteux, en effet cent pièces de vin descendaient l'Allier sur deux bateaux conduits par cinq hommes alors qu'il aurait fallu 33 charrettes 33 chevaux et 10 conduc-

(Suite page 5)

(Suite de la page 4)

teurs.

En 1840 il fut transporté ainsi 8600 muids de vin de notre région (2 millions de litres à peu près), bien que considéré comme un breuvage de seconde qualité à l'époque, d'autant que certaines pratiques aggravent la chose:

Legrand d'Aussi révèle dans un texte que lorsque le séjour des bateaux en rivière se prolongeait, manque d'eau par exemple, les bateliers pour tromper leur ennui tiraient du vin dans les tonneaux et le remplaçaient par de l'eau, en plus certains producteurs teintaient le vin avec des baies de sureau ce qui lui donnait une odeur désagréable.

En 1840 Pont du Château est après les Martres de Veyres le principal port d'exportation de vin d'Auvergne.

L'ouverture du Canal de Briare en 1664 reliant la Loire à la Seine ouvrit le marché Parisien à notre région et favorisa l'extension du vignoble

Pour le moment nous n'avons pas beaucoup de chiffres sur Vertaizon. Il faudrait fouiller les archives de la commune mais les statistiques que nous vous montrerons donnent une idée de la situation dans notre commune à cette époque :

Pont du Château par exemple avait

En 1873 -2.707 hectares de vigne

En 1893 -3.000 hectares dont 800 hectares de vigne de moins de 4 ans.

C'est faramineux: au XIX^{ème} siècle à Vertaizon, les trois quarts du territoire de la commune sont en vignoble, 750 hectares sur 1.200.

Toutes les collines sont couvertes, le plateau des Gravières, Sainte Marcelle, Pileyre, l'Ancienne Eglise. La vigne est présente jusqu'au bord des maisons comme le montre quelques vieilles cartes postales. Pourtant le travail de la vigne n'est pas facile, il occupe tous les mois de l'année et la production est souvent aléatoire.

Une chose est curieuse c'est une des seules récoltes où les propriétaires ne sont pas entièrement libres. En effet,

la date du début des vendanges était fixée par le seigneur. Cela s'appelait le ban (*) des vendanges et existait depuis le XIII^{ème} siècle, il ne pouvait être violé sous peine d'amende. Seules en étaient dispensées les vignes closes. C'est pour cette raison que l'on trouve beaucoup de vestiges d'anciens enclos, construits par les nobles, les religieux, les bourgeois. Cela leur permettait de commencer les vendanges à leur guise, de bénéficier de personnel disponible. Le **banc** avait des avantages, des désagréments mais même la révolution l'a maintenu.

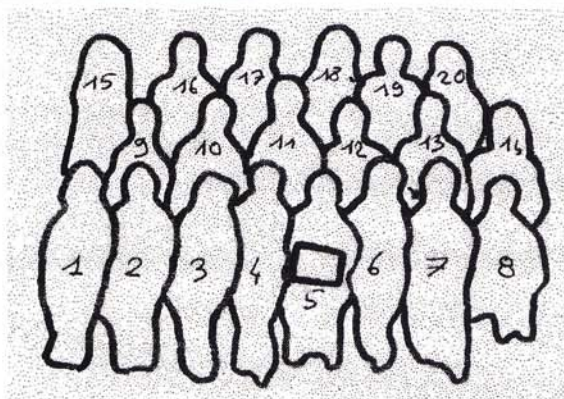
A suivre dans les prochains numéros...



(*) Au Moyen Age, le ban était le droit de faire justice que le seigneur exerçait sur sa seigneurie (seigneurie banale). Il était symbolisé par le gibet bien en vue...

Le ban était aussi le droit de lever un impôt: les « banalités » (usage du four, du moulin, du pressoir qui lui appartenait et qu'il mettait à la disposition du village: four banal, moulin banal...) donc le ban des vendanges. C'est encore le mandement pour convoquer ses vassaux: le ban et l'arrière ban (pour la guerre). Lorsque quelqu'un était chassé de la seigneurie, il était mis hors du ban, donc banni.

Photo d'école en 1918, parue dans le numéro 3



- 1 Mme PETIT Marcelle, née CHAMBRIAD
- 2 ?
- 3 Mme PRADIER Justine, née FOUILLOUX
- 4 Mr TAILLANDIER Henri

- 5 Mme FERRIER Antoinette, née FOUILLOUX
- 6 ?
- 7 ?
- 8 Mr CHAMBRIAD Franck
- 9
- 10 ?
- 11 Mme CHEVANET, née TAILLANDIER
- 12 Mme RATY Françoise, née AUREL
- 13 ?
- 14 ?
- 15 Mme PAGE Anna, née CHATARD
- 16 Mr FRANCON Jean
- 17 Mme BELIME, née TEVAUD
- 18 Mme DELUCHE, née AUREL
- 19 Mme DEGOILE Jeanne, née CHATARD
- 20 Mlle BESSERVE Aimée

Après enquête de notre ami Raoul Taussat

L'affaire du Presbytère

Cette affaire débute le 1er décembre 1810 et se termine en 1900. Nous relatons aujourd'hui les péripéties de son achat qui dura 13 ans et nécessita 25 courriers dont un courrier de Napoléon, signé par l'Impératrice.

la somme de 2000 frs dont moitié serait payé sur les fonds du dixième. J'ai l'honneur de vous observer que l'église de la commune est située sur une hauteur, isolée des maisons et que ça serait éloigner le Curé de ses paroissiens si l'on ados-

sait à l'église le presbytère qui en hiver serait presque inhabitable par rapport au froid excessif qu'attire cette position et la difficulté d'y arriver et de s'y procurer les objets nécessaires.

La construction d'ailleurs deviendrait très dispendieuse et dépasserait de beaucoup les deux mille francs annoncés en votre lettre, d'après ce que je pense qu'il vaudrait beaucoup mieux se procurer par achat une maison dans la commune.

Mais ce moyen ne peut être employé de suite attendu qu'il n'en est point à vendre en ce moment et qu'il n'y a point d'emplacement où l'on puisse bâtir.

Il sera possible dans quelques années de trouver à acquérir une maison commode vu que quelques propriétaires en ont deux dont l'une est occupée par eux et l'autre par des usufruitiers avancés en âge.

Mr le Curé en occupe même une appartenant à son frère qui pourra se vendre un

jour. L'on ne peut donc dans ce moment satisfaire au vœu de votre lettre, il serait cependant malheureux pour la commune de perdre l'avantage qu'elle doit trouver dans la distribution des centimes qui ont été destinés au besoin du culte. Je vous prierais s'il est possible de mettre en réserve la portion qu'elle doit obtenir pour être employée au moment où elle trouvera une acquisition à faire. J'ai cru devoir vous faire les détails ne pouvant remplir les tableaux que vous m'avez adressés.

Si ma lettre ne remplit pas le vœu de la votre, veuillez je vous prie me faire part de vos réflexions.

J'ai l'honneur de vous offrir mon respect

Georges Vigeral

Le maire de la commune de Vertaizon, (Lefebvre)
de l'autorité de Monsieur le préfet du département de la Loire
à Monsieur le préfet du département de la Loire, à Paris.
J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint le rapport que vous m'avez demandé de vous adresser.

6^e Décembre 1810.

Curry = No 9/87
9 mi = 2000

Maximus

[illegible]

*Le Maire de la Commune de Vertaizon, Chef lieu
de Canton, à Monsieur le Préfet du Puy-de-
Dôme, Baron de l'Empire, Commandant de la
légion d'Honneur et membre de l'Institut
1er décembre 1810*

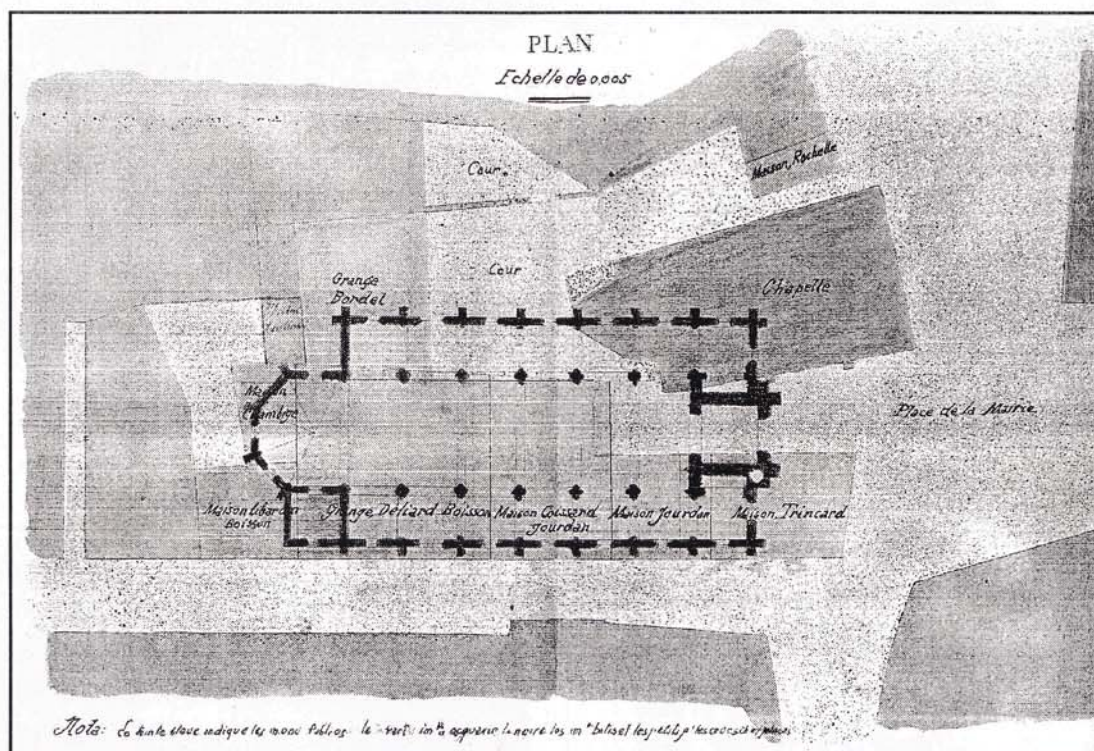
Monsieur,

La commune de vertaizon est au nombre de celles qui n'ont point de presbytère et ce serait le cas d'acheter une maison ou d'en faire construire une. D'après votre lettre du 30 oct dernier, vous m'annoncez que l'intention de sa Majesté est que le Presbytère soit adossé à l'Eglise, tant comme moyen d'économie que pour la commodité du Pasteur et que la construction en dépasse point

Anciens quartiers: place de Vertaizon & plan d'implantation de l'église

Plan de la place de Vertaizon en 1880/1885
plan figure en surimpression.

avant la construction de la nouvelle église dont le



Les métiers à Vertaizon en 1841 (suite du numéro 3)

La population en 1841 était de 2346 habitants, soit 330 âmes de moins qu'en 1836. Les métiers, nombreux et variés, sont sensiblement au même nombre qu'en 1836.

Quelques noms de quartier à cette date:

Les Rocs, l'Hopital, les Dames de la Miséricorde, la Place, l'Annette, l'Horloge, les Cours, Heyrand, le Pertuis, le Portaloux, le Marchadial, le Traud, la Croix de Laire haute, la Motte du Château, le Volpailloux

Et à l'écart:

Sainte Marcelle, Chignat (le château actuel), Fossat (Chignat), Laire, Pileyre et la Roussille.

Ci-après la liste relevée lors du « dénombrement » (terme du recensement employé à cette époque) de la commune en 1841,

Nous trouvons donc:

4 aubergistes
6 tailleurs d'habits
3 maréchaux-ferrants
5 charrons
1 chaudronnier
5 cordonniers
3 sabotiers
15 tisserands
10 maçons
3 peigneurs (de chanvre)
2 bouchers
1 charcutier
2 meuniers
2 boulangers
6 menuisiers
1 chauxfournier
1 perruquier
3 marchands

1 bourrelier

2 huiliers

Et bien sûr, aussi:

1 médecin

1 accoucheuse

1 curé

1 vicaire

1 courtier

1 instituteur

1 percepteur

2 cantonniers

1 garde champêtre

1 notaire

1 huissier

1 greffier

1 clerc de ville.

A suivre au prochain numéro...

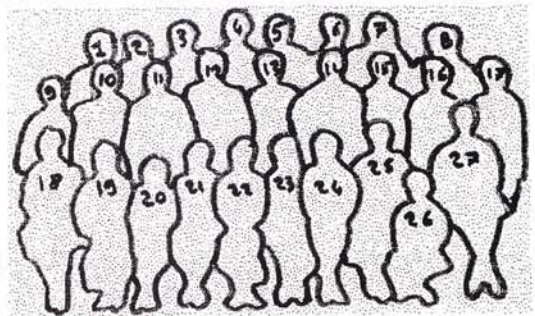
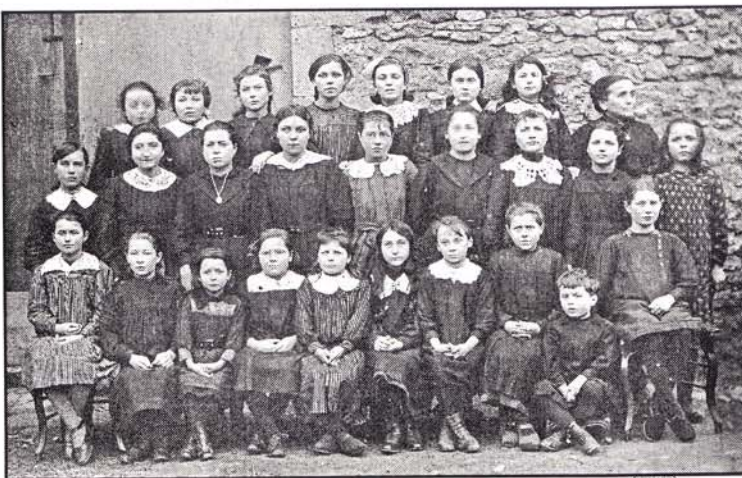
Les vendanges à Vertaizon ... et la fête des vendanges...



6. Le Dîner des Vendanges



Photo école laïque de Vertaizon vers 1914



Qui identifiera le plus de personnages et datera les photos? vous pouvez nous contacter afin de nous donner les réponses.